



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Rapport d'activités

2011-2012



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



TABLE DES MATIÈRES

Surveillance du territoire	4
Mesures d'urgence	5
Sécurité routière	6
Enquêtes criminelles	10
Projets d'enquêtes criminelles	12
Programmes en enquêtes criminelles	15
Assistance et services spécialisés	19
Antécédents judiciaires	20
Ressources humaines	21
Ressources financières	23
Ressources matérielles	24
Solidarité internationale	25
Coopération avec des organisations policières	26
Satisfaction de la clientèle et sentiment de sécurité	27

Chaque année, les membres de la Sûreté du Québec multiplient leurs initiatives afin de maintenir des liens durables avec les citoyens, les élus, les clients et les partenaires.

Que ce soit par l'entremise d'activités de parrainage de municipalités, de forums réunissant des élus, ou à la lumière des sondages de satisfaction, nous sommes constamment à l'écoute des besoins de la population et attentifs aux suggestions recueillies. C'est ce qui nous permet d'améliorer continuellement la qualité de nos services.

Toutes sources d'information confondues, deux types de demandes ressortent plus particulièrement de nos échanges : une présence active sur le terrain et des interventions qui correspondent aux besoins exprimés. Le récent déploiement de ressources du Grand quartier général vers les districts allait en ce sens : plus de policiers près de l'action et une meilleure organisation du travail pour un meilleur rendement opérationnel.

L'année 2011-2012 aura été faste en opérations de toutes sortes. Mentionnons le projet Grimper qui a porté un dur coup au crime organisé, le projet Fiche qui s'est attaqué au problème de la corruption, ainsi que le projet Dorade II qui a permis de confisquer 30 millions de dollars, soit la plus importante somme à ce jour au Canada. Avec la réalisation de 26 projets majeurs en enquête, force est de constater que notre présence et nos actions dans les régions permettent de déstabiliser, voire de paralyser de nombreuses activités criminelles.

En matière de sécurité routière, nous avons continué d'intensifier nos actions pour améliorer le bilan routier. Au cours de l'année, nos patrouilleurs ont parcouru près de 56 millions de kilomètres — une distance qui correspond à 1 400 fois le tour de la terre — et réalisé un peu plus de 700 000 interventions sur nos routes. En ciblant particulièrement les sites accidentogènes et en intervenant auprès des groupes à risque, nous avons contribué encore cette année, à l'amélioration du bilan routier. À titre d'exemple, notre programme ÉPIC (éducation, prévention, intervention, communication) renforce nos actions en ce sens, notamment dans nos interventions auprès des jeunes conducteurs de 16 à 24 ans.

Je vous invite donc à parcourir ce rapport d'activités. Vous serez à même d'y apprécier les résultats du travail de près de 7 400 policiers et employés civils : des personnes engagées et près des citoyens dans l'ensemble des régions du Québec.

MARIO LAPRISE



MISSION, VISION ET VALEURS

NOTRE MISSION

La Sûreté du Québec, police nationale, concourt, sur l'ensemble du territoire québécois, au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens. La Sûreté du Québec soutient aussi la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport sur tout le territoire québécois.

NOTRE VISION

La Sûreté du Québec à l'avant-garde! Partenaire privilégié et engagé dans la sécurité et le bien-être des citoyens.

NOS VALEURS

Service

Nous sommes animés par une volonté de nous dépasser afin de répondre aux attentes des citoyens, de nos partenaires et de nos collègues. Il est fondamental pour notre personnel policier et civil de servir, d'aider et d'être utile et disponible.

Professionalisme

Nous agissons selon les règles de l'art dans toutes nos interventions. Être à l'écoute, s'adapter au changement et évoluer sont les composantes-clés de notre professionnalisme.

Respect

Nous manifestons de la considération à l'égard des citoyens, de nos partenaires et de nos collègues dans l'exercice de nos fonctions. Nous respectons la dignité et les droits des personnes ainsi que les valeurs démocratiques et individuelles.

Intégrité

Nous prenons en compte l'intérêt public ainsi que les valeurs et les normes de notre institution dans toutes les décisions concernant les citoyens, nos partenaires et nos collègues. Notre comportement exemplaire vise à préserver la confiance des citoyens à l'égard de notre institution.

LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EN UN COUP D'ŒIL

- > Juridiction sur tout le territoire du Québec
- > Dessert en exclusivité (au 31 mars 2012) :
 - > 86 MRC ou territoires équivalant à une MRC
 - > 2 426 927 habitants
 - > 1 165 111,361 km²
 - > 104 916,2 km sur l'ensemble du réseau routier du Québec
- > 10 districts et 119 postes et points de service (postes MRC ou territoires équivalant à une MRC et postes autoroutiers)
- > 11 centres de gestion des appels reliés au Réseau intégré de télécommunications policières (RITP) et répartis dans les 10 districts de la Sûreté du Québec
- > Ressources humaines
 - > Policiers : 5 597
 - > Civils : 1 763
 - > Total : 7 360

SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

Réponse aux appels

La réponse aux appels des citoyens est à la base des services généraux offerts à la population par la Sûreté du Québec. Des préposés aux télécommunications répondent à la demande à partir des 11 centres de gestion des appels situés au Québec.

Les appels qui nécessitent une intervention policière donnent lieu à la création de cartes d'appels sur lesquelles des informations sont consignées. Le code de priorité associé à l'appel de services est défini en fonction de la nature de l'événement et de l'analyse des circonstances qui l'entourent.

Nombre de cartes d'appels par priorité d'appel pour tous les districts

Priorité d'appel*	2011-2012		2010-2011		2009-2010	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Priorité 1	399 926	69,6	447 181	76,2	475 974	84,4
Priorité 2	140 563	24,4	117 446	20,0	77 778	13,8
Priorité 3	34 474	6,0	22 062	3,8	10 186	1,8
Total	574 963	100 %	586 689	100 %	563 938	100 %

Priorité d'appel*

Priorité 1 (événement nécessitant l'assignation immédiate d'un policier)

Priorité 2 (événement nécessitant l'assignation d'un policier sur rendez-vous, avec déplacement)

Priorité 3 (événement nécessitant l'assignation d'un policier sur rendez-vous, sans déplacement)





MESURES D'URGENCE

La Sûreté a le mandat de diriger et de coordonner les opérations relatives aux mesures d'urgence ainsi que les opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre lors de situations de crise sur tout le territoire québécois.

Inondations en Montérégie

Au cours des mois d'avril, mai et juin 2011, 8 des 13 municipalités desservies par le poste de la MRC du Haut-Richelieu ont été touchées par des inondations provoquées par la crue des eaux.

L'ampleur de ces inondations a nécessité le déploiement des mesures d'urgence. Plusieurs centres décisionnels, dont le poste de commandement de la MRC du Haut-Richelieu, ont été mis en place afin de coordonner les activités policières dans les zones inondées. Au terme de cette opération, le poste de commandement aura été ouvert 54 jours, soit du 28 avril au 20 juin 2011.

Au plus fort des inondations, la Sûreté a déployé quotidiennement quelque 130 membres. Un grand nombre d'embarcations, bateaux, chaloupes à fond plat et véhicules amphibies, a été utilisé pour mener cette opération à bien. Durant cette période, les policiers ont répondu à plus de 300 appels et ouvert près d'une centaine de dossiers opérationnels. Les équipes de recensement ont fait approximativement 18 000 visites à domicile.

Tout au long de cette opération d'envergure, la Sûreté du Québec a interagi avec les différents ministères et organismes concernés, conformément au mandat qui lui est donné dans le *Plan national de sécurité civile (PNSC)*.

Maintien et rétablissement de l'ordre

Le 17 mars 2011, lors du dépôt de son budget, le gouvernement du Québec a annoncé une hausse des droits de scolarité. Cette décision a entraîné le mécontentement d'associations étudiantes qui ont eu recours à divers moyens de pression, dont des manifestations, des occupations, des campements et des mobilisations spontanées. À plusieurs occasions, des méfaits ont été commis.

Au cours de cette période, la Sûreté a participé à plusieurs opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre et prêté assistance, au besoin, aux services de police municipaux.

En février et mars 2012, environ une trentaine de manifestations ont été recensées sur les territoires desservis par la Sûreté du Québec.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ÉNONCÉ D'ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis la mise en œuvre de l'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2013, le bilan routier s'est grandement amélioré. Plusieurs facteurs ont contribué à cette amélioration : une présence policière accrue dans les secteurs les plus à risque, l'utilisation de nouvelles technologies ainsi que des opérations ciblées et des efforts de la part des policiers de la Sûreté et des médias pour conscientiser la population et fournir aux usagers de la route un réseau plus sécuritaire.





PROGRAMME ÉPIC

En avril 2011, la Sûreté lançait une nouvelle stratégie faisant partie de l'Énoncé : le programme ÉPIC. Ce programme s'articule autour de quatre axes : l'éducation, la prévention, l'intervention et la communication. Tous les conducteurs sont ciblés par ce projet, mais plus particulièrement les jeunes de 16 à 24 ans. Le programme ÉPIC vise à contrer l'émergence de nouveaux phénomènes en sécurité routière tels que l'utilisation du cellulaire au volant et le désengagement des conducteurs concernant l'obligation de porter la ceinture de sécurité.

Ses objectifs sont :

- de poursuivre l'amélioration du bilan routier et l'accroissement du sentiment de sécurité des usagers de la route;
- de mobiliser le personnel et les membres des comités de sécurité publique, tout en prenant en considération l'évolution constante de l'environnement de la Sûreté;
- d'accroître l'efficacité et la visibilité de la Sûreté lors des opérations nationales, notamment pendant les périodes critiques pour la sécurité routière (par exemple les longs congés);
- de remplir le mandat de prévention en sécurité routière auprès de tous les conducteurs et particulièrement auprès des jeunes de 16 à 24 ans.

À la suite du lancement de la *Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020* par l'Organisation des Nations Unies en 2011, le gouvernement du Québec a mis sept chantiers en place pour élaborer une stratégie gouvernementale d'intervention durable en sécurité routière. La Sûreté est appelée à collaborer à l'analyse des problématiques et à proposer des mesures novatrices et porteuses dans les quatre chantiers suivants : « Alcool, drogues et fatigue », « Vitesse », « Jeunes » et « Partage de la route ». Le programme ÉPIC s'arrime aux objectifs de ces chantiers en contribuant au développement d'outils de communication plus actuels pour joindre les utilisateurs de nouvelles technologies et ainsi augmenter la visibilité et l'efficacité des interventions de la Sûreté.

Les principales réalisations reliées à chaque axe de ce projet sont les suivantes :

Éducation

Une conférence destinée aux écoles, intitulée « Nos routes ne sont pas des pistes de course! », a été développée par la Sûreté, en collaboration avec M. Bertrand Godin, ancien coureur automobile. Elle est animée par un policier de la Sûreté et destinée aux élèves de 5^e secondaire.

Prévention

Une capsule vidéo a été produite en collaboration avec la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ). Cette vidéo préventive encourage la conduite responsable, particulièrement chez les jeunes conducteurs de 16 à 24 ans. Pour mieux joindre ce groupe, elle est diffusée sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de la Sûreté. Du 1^{er} au 15 mars 2012, elle a aussi été diffusée dans cinq arénas de la LHJMQ et associée à une stratégie d'interventions concertées afin d'en assurer l'efficacité.

Intervention

L'opération désignée sous le nom de « Catalyseur » représente un effort national en sécurité routière. Elle vise à sensibiliser les usagers et à intervenir auprès d'eux pour contrer les comportements à risque tels que les excès de vitesse, la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue et les comportements téméraires au volant. Ces opérations sont effectuées à trois niveaux : national, interprovincial et international.

Communication

Pour s'assurer que chaque initiative en sécurité routière obtienne une grande visibilité et fasse l'objet d'une couverture médiatique, la Sûreté a prévu que toutes les opérations Catalyseur seraient accompagnées d'un plan de communication interne et externe. Chaque opération est précédée d'un lancement médiatique pour informer le public des dates de l'opération, de son emplacement, de sa durée ainsi que des comportements qui font l'objet de celle-ci. Un bilan des résultats est communiqué aux médias après l'opération.



VÉHICULE SEMI-IDENTIFIÉ BLANC SUR BLANC

S'inscrivant dans les principaux axes du programme ÉPIC, un nouveau type de véhicule a récemment été mis à l'essai par la Sûreté du Québec afin de maximiser ses interventions sur les routes. Le Dodge Charger Enforcer 2012 est un véhicule semi-identifié avec lettrage blanc sur blanc. Il est muni de divers équipements, dont des gyrophares latéraux. Discret le jour, il présente une bonne visibilité à la tombée de la nuit avec ses bandes et son lettrage rétroréfléchissant. Ce nouveau type de véhicule est un moyen de plus pour intervenir sur les routes.

GÉOLOCALISATION DES COLLISIONS

La géolocalisation offre à la Sûreté une représentation cartographique et visuelle des lieux où des collisions mortelles surviennent. Cet outil permet aux équipes des districts d'identifier les sites accidentogènes sur leur territoire et leur fournit une vue générale ou détaillée des lieux de collisions, de l'environnement et des problématiques liées aux infrastructures. Ces données aident à mieux circonscrire les interventions.

PIPELINE CONVOY

Les patrouilleurs des postes autoroutiers situés près des grands centres urbains ou des frontières américaines, ainsi que ceux dont le territoire est traversé par de grands axes routiers reconnus comme points de transit lors d'activités criminelles (contrebande, transport d'armes à feu, drogue), ont reçu une formation pour repérer plus efficacement les criminels en déplacement. Cette formation, qui s'adresse à l'ensemble des policiers canadiens a été conçue par la Gendarmerie royale du Canada.

Interventions en sécurité routière

Constat d'infraction au Code de la sécurité routière	490 841	468 694	521 500
Arrestation pour capacité de conduite affaiblie	8 548	7 801	7 789
Avertissement	174 816	148 135	158 219
Avis de vérification d'un véhicule routier	12 579	10 478	12 228
Autre	14 049	14 257	13 688
Intervention spécifique ou préventive – TOTAL	700 833	649 365	713 424

2011-2012

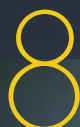
490 841

2010-2011

468 694

2009-2010

521 500





COLLISIONS SUR LE RÉSEAU ROUTIER EN 2011-2012

En 2011-2012, on a dénombré 301 collisions mortelles et 15 742 collisions avec blessés, ce qui représente une diminution de 98 collisions mortelles et de 1 173 collisions avec blessés comparativement à l'année 2007-2008. Globalement, on constate une amélioration de 7,3 % du bilan des collisions avec dommages corporels. Celle-ci n'est certes pas étrangère à la mise en place, en 2006-2007, de l'*Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière*. Au cours des cinq dernières années, on note une amélioration du bilan routier sur le territoire de la Sûreté.

Évolution du nombre de collisions mortelles sur l'ensemble du réseau routier

2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008
301	305	353	355	399

Évolution du nombre de collisions avec blessés sur l'ensemble du réseau routier

2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008
15 742	17 120	15 600	15 275	16 915

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLLISIONS SURVENUES SUR LE RÉSEAU ROUTIER SELON LA CAUSE DE LA COLLISION

Le tableau suivant fait état des causes de collisions et démontre que, pour l'année 2011-2012, 21,4 % des collisions avec dommages corporels avaient la vitesse pour cause principale.

Nombre de collisions survenues sur le réseau routier selon la cause de la collision

CAUSE DE LA COLLISION	2011-2012		2010-2011	2009-2010
	Nombre	%	Nombre	Nombre
Vitesse	3 440	21,4	4 039	4 411
Alcool	690	4,3	729	810
Autre ¹	11 913	74,3	12 657	10 732
Total	16 043	100	17 425	15 953

L'amélioration continue du bilan routier est le fruit des nombreux efforts de la Sûreté et de la collaboration soutenue de ses divers partenaires, dont le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec, l'ensemble de la communauté policière ainsi que les médias qui diffusent les messages de prévention.

¹ La catégorie « Autre » comprend les collisions attribuables à l'état ou aux comportements des usagers, aux infrastructures, à l'état du véhicule, etc. On y trouve, par exemple, la fatigue, le fait de s'être endormi au volant, de ne pas avoir cédé le passage, le mauvais état de la chaussée et les freins défectueux.

ENQUÊTES CRIMINELLES

DONNÉES STATISTIQUES

Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes sur le territoire de la Sûreté

Type de crimes	Intervention d'enquête			Taux de solution		
	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Crime contre la personne	25 001	24 784	23 788	90,8 %	92,1 %	91,2 %
Crime contre la propriété	61 429	65 461	71 172	24,3 %	24,6 %	23,5 %
Autre infraction au Code criminel	12 622	12 208	11 537	95,6 %	94 %	92,2 %
Total	99 052	102 453	106 497	50,2 %	49,2 %	46 %

CRIMES RAPPORTÉS ET RÉSOLUS

En 2011-2012, 99 052 dossiers d'enquêtes étaient ouverts, ce qui représente une diminution de 3,3 % par rapport à 2010-2011.

En 2011-2012, le taux de solution de l'ensemble de ces crimes est de 50,2 %, soit 1 % de plus qu'en 2010-2011, un taux relativement comparable à celui de l'an dernier, mais supérieur à celui de 2009-2010.

CRIMES CONTRE LA PERSONNE

Cette catégorie regroupe les voies de fait, les agressions sexuelles, les vols qualifiés, les tentatives de meurtre et les meurtres, les enlèvements, les séquestrations, les prises d'otages, les extorsions ainsi que le harcèlement criminel.

Au cours de l'exercice 2011-2012, on a dénombré 25 001 interventions d'enquêtes sur le territoire de la Sûreté du Québec, soit un nombre légèrement supérieur aux 24 784 interventions de 2010-2011.

En 2011-2012, le taux de solution des crimes contre la personne a atteint 90,8 %, alors qu'il était de 92,1 % en 2010-2011, ce qui représente une diminution de 1,3 %.

CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Cette catégorie comprend les incendies criminels, les introductions par effraction, les vols de véhicules, les vols simples (non qualifiés), les fraudes et les méfaits, ainsi que le recel.

En 2011-2012, on a dénombré 61 429 interventions d'enquêtes sur le territoire de la Sûreté du Québec, ce qui représente une baisse de 6,2 % comparativement aux interventions de 2010-2011.

Le taux de solution des crimes contre la propriété est demeuré sensiblement le même qu'en 2010-2011, soit autour de 24,3 %.

Ce taux de solution s'explique par le fait que ces types de crime sont plus difficiles à élucider, puisque les infractions ne sont pas toujours rapportées au moment où elles se produisent, qu'elles sont souvent commises en l'absence de témoins, par exemple la nuit ou dans des lieux isolés tels qu'un chalet, ce qui réduit la possibilité de recueillir des indices ou des preuves.





AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Cette catégorie comprend notamment les jeux et les paris, les armes offensives, les infractions à l'ordre public, les opérations frauduleuses ainsi que la prostitution.

En 2011-2012, on a dénombré 12 622 interventions d'enquêtes sur le territoire de la Sûreté du Québec, ce qui représente une hausse de 3,4 % comparativement aux 12 208 interventions de l'exercice 2010-2011. Le taux de solution des autres infractions au Code est légèrement supérieur à celui de l'an dernier, soit 95,6 %, alors qu'il était de 94 % en 2010-2011.

Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes résolus par la Sûreté du Québec en assistance aux services de police municipaux

Type de crime	2011-2012		2010-2011		2009-2010	
	Nombre	Taux de solution	Nombre	Taux de solution	Nombre	Taux de solution
Crime contre la personne	1 160	89 %	1 257	84,3 %	1 229	85 %
Crime contre la propriété	1 897	34,6 %	2 180	32,3 %	2 253	36,4 %
Autre crime	1 499	88,7 %	1 472	94,1 %	1 407	91,8 %
Total	4 556	66 %	4 909	64,2 %	4 889	64,5 %

Comme le prévoit la *Loi sur la police*, la Sûreté apporte son soutien à un service de police municipal lorsque la complexité de l'enquête dépasse le niveau de responsabilité dévolu à ce service. En pareil cas, la Sûreté contribue à la résolution de ces enquêtes, notamment par son expertise et ses connaissances dans certains domaines et par ses services spécialisés de soutien en enquêtes.

PROJETS D'ENQUÊTES CRIMINELLES

Projets d'enquêtes d'envergure

Au cours de l'année 2011-2012, beaucoup de projets d'enquêtes ont été réalisés dans les différentes sphères de la criminalité :

- Dans la catégorie **Enquêtes régionales**, 26 opérations majeures touchant le crime organisé ont été lancées par les postes de MRC. Elles touchent directement l'approvisionnement local en stupéfiants. De ce nombre, 17 opérations sont terminées. Elles ont donné lieu à 360 arrestations et 199 perquisitions.

Par exemple, le projet Intérim a permis l'arrestation de 21 personnes dans la MRC du Domaine-du-Roy, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en plus de soustraire plusieurs kilos de stupéfiants et des milliers de comprimés de drogues destinés aux jeunes et aux communautés autochtones adjacentes.
- Dans la catégorie **Crimes contre la personne**, il importe de mentionner :
 - l'arrestation, en partenariat avec l'Unité mixte d'enquêtes sur le crime organisé italien (GRC), de cinq personnes reliées au meurtre de Salvatore Montagna, dont celle du présumé chef de l'actuelle mafia italienne, Raynald Desjardins;
 - la résolution, en partenariat avec le Service de police de l'agglomération de Longueuil, du meurtre de Mme Diane Grégoire et l'arrestation du suspect;
 - l'arrestation des deux auteurs du meurtre du gardien de la mine Coleraine, en Estrie, survenu en 2010.



- Dans la catégorie **Crimes économiques**, le projet Dorade II a donné lieu à la confiscation de la somme la plus élevée à ce jour au Canada, soit près de **30 M\$**.
- À la lumière des **enquêtes sur la corruption**, le projet Fiche a permis de porter des accusations de fraude, d'abus de confiance et de corruption dans le partage des contrats de la ville de Boisbriand.
- Pour ce qui est de la contrebande de tabac, 1 147 dossiers d'enquêtes ont été traités au cours de la dernière année, ce qui représente une valeur marchande avoisinant les 13 M\$ et près de 46 M\$ en réclamations par Revenu Québec.
- D'envergure nationale, le projet Grimper portant sur le **crime organisé** a contribué à l'arrestation de 21 personnes qui sont accusées de gangstérisme, de production, de trafic et de possession de méthamphétamine. Dans le cadre de cette enquête, cinq laboratoires clandestins de production de drogues de synthèse ont été démantelés.
- D'envergure régionale, le projet Gaule a permis de sévir contre le **crime organisé** dans les régions de Rivière-du-Loup et de La Pocatière. Au total, 49 arrestations et 33 perquisitions concernant plusieurs types de drogues, des armes à feu et du tabac de contrebande ont été effectuées.



Projets GECS (Gestion d'enquête de crimes en série commis par un prédateur)

Au cours de l'exercice 2011-2012, 33 projets GECS ont été mis en œuvre par la Sûreté du Québec et les principaux services policiers municipaux. Ces projets représentent :

- 128 dossiers;
- 185 victimes;
- 275 chefs d'accusation, majoritairement en matière d'agression sexuelle.

Sur ces 33 projets, six sont toujours en cours ou en attente de la décision de la cour. Le nombre de victimes et de chefs d'accusation relatifs à ces dossiers n'est donc pas comptabilisé.



Le Service des enquêtes sur la corruption (SEC)

Depuis juin 2011, l'escouade Marteau est devenue le Service des enquêtes sur la corruption (SEC). Ce service vise notamment à :

- identifier et à poursuivre les acteurs qui commettent des crimes en lien avec des actes de corruption, d'abus de confiance et d'intimidation dans l'industrie de la construction;
- découvrir les systèmes de corruption et de contrôle des appels d'offres publics dirigés, entre autres, par les organisations criminelles;
- déstabiliser et démanteler les organisations criminelles qui mettent en péril l'intégrité de l'administration publique et l'équilibre économique;
- intensifier le partage d'information entre les différents partenaires et les juridictions et en faciliter l'utilisation.

La ligne téléphonique sans frais 1 888 444-1701 permet à toute personne qui détient des informations de joindre, en tout temps et en toute confidentialité, les enquêteurs de la Sûreté.

Dans le cadre des enquêtes sur la corruption, divers projets sont en cours à la Sûreté. Ces projets traitent de l'irrégularité du système d'appels d'offres et d'octrois des contrats entre plusieurs municipalités et entrepreneurs privés. Ils concernent également l'analyse des stratagèmes employés à des fins de corruption et de contrôle des appels d'offres publics. Le SEC travaille en étroite collaboration avec l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

STATISTIQUES DU SERVICE DES ENQUÊTES SUR LA CORRUPTION AU 31 MARS 2012

Nature des données	Nombre
Appel reçu à la ligne 1 888 444-1701	805
Dossier devant les tribunaux	11
Personne accusée	22
Chef d'accusation	64
Ordonnance ou mandat exécuté	326
Rencontre de témoin considéré important	919
Arrestation	23

La cybersurveillance

La Sûreté du Québec est responsable des activités de soutien relatives aux délits informatiques sur le territoire québécois. Son mandat consiste à épauler ses propres unités ainsi que celles des corps de police municipaux lors d'enquêtes sur des crimes en lien avec les technologies de l'information. Lorsqu'elle reçoit des signalements, la Sûreté fait des patrouilles virtuelles ciblées sur Internet pour détecter et confirmer les infractions criminelles. Elle procède aussi à l'extraction et à l'analyse de données informatiques.

La Sûreté dispose également d'une unité d'enquête sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet (ESEI) qui mène et coordonne des enquêtes impliquant notamment des prédateurs sexuels et des consommateurs de matériel pédopornographique. En 2011, la Sûreté a ouvert 83 dossiers de signalement ayant donné lieu à plus d'une centaine de dénonciations. De ce nombre, 14 dossiers ont été transmis à ses partenaires municipaux ou aux enquêteurs régionaux.

La Sûreté est le seul corps de police québécois spécialisé dans l'identification de victimes et la localisation d'agresseurs à partir de photos ou de vidéos de pornographie juvénile qui circulent sur Internet. Le but est de protéger les enfants en arrêtant les suspects et de sécuriser les victimes. En collaboration avec des groupes internationaux de vigie, la Sûreté a identifié, depuis quatre ans, 68 victimes et 46 suspects d'agressions sexuelles survenues au Québec, en plus de contribuer à protéger des victimes à l'étranger.

Au printemps 2011, le ministre de la Sécurité publique annonçait l'ajout de 25 employés (policiers et civils) pour mieux lutter contre la cybercriminalité.

PROGRAMMES EN ENQUÊTES CRIMINELLES

Programme Cisaille

Le programme Cisaille a été mis en place pour que la Sûreté puisse travailler de concert avec la population. Les policiers de la Sûreté du Québec agissent conjointement avec les autres organisations policières, la communauté, les organismes publics et les entreprises privées pour mieux cibler, déstabiliser et démanteler les organisations locales, régionales et provinciales de production et de trafic de marijuana.

En 2011-2012, le nombre de dossiers ouverts par la Sûreté s'élevait à 1 637, pour un total de 373 114 plants éradiqués. Au cours de cette même période, 836 arrestations ont eu lieu.

Plusieurs motifs peuvent expliquer la baisse observée par rapport à 2010, dont une saison estivale pluvieuse et les nombreux subterfuges utilisés pour camoufler les plantations illicites. Par ailleurs, le phénomène de la culture en serre prend de l'ampleur : il représentait 30 % des dossiers en 2011-2012 comparativement à 25 % en 2010-2011.

Dans son ensemble, le programme vise à freiner l'expansion du phénomène sur le territoire québécois dans l'intérêt de la santé et de la sécurité du public.

Programme Cisaille

Dossier de plantation de marijuana traité
Plant de marijuana éradiqué
Unité de consommation qui ne sera pas offerte sur le marché
Dossier dans lequel il y a eu arrestation
Nombre d'arrestations

2011-2012	2010-2011	2009-2010
1 637	2 575	2 627
373 114	691 522	791 926
206 531 220	432 345 900	492 154 950
703	888	839
836	1 161	1 115



Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS)

En réponse aux préoccupations des citoyens et des élus municipaux, la Sûreté du Québec s'assure d'être présente dans le milieu scolaire au moyen, notamment, du programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS) qui vise à combattre la violence, le taxage et le trafic de drogues dans les écoles secondaires du Québec. En partenariat avec l'établissement d'enseignement, le policier intervenant en milieu scolaire travaille à sécuriser le milieu de vie des élèves, en prévenant la criminalité, la violence et la persécution envers les jeunes.

La Sûreté est présente dans près de 300 établissements. En 2011-2012, les policiers ont investi 53 320 heures dans le PIMS, une augmentation de 7 % par rapport à l'an dernier.

- 33 075 élèves ont été rencontrés à titre de plaignant, de victime, de témoin, de suspect, de prévenu ou autre, seuls ou en groupe.
- 139 516 élèves ont été joints, de façon directe ou indirecte (conférences, radio, journaux étudiants, etc.), grâce aux activités préventives.

De plus, 1 078 mesures extrajudiciaires ont été appliquées dans le cadre du PIMS et 1 672 personnes ont été accusées devant les tribunaux. Les mesures extrajudiciaires sont considérées comme un moyen de prévention pour les adolescents.

À ce jour, 288 ententes ont été conclues entre la Sûreté du Québec et des établissements scolaires (écoles, commissions scolaires). Il s'agit d'un outil privilégié par les services de police et les établissements scolaires pour déterminer les priorités d'action. Selon les besoins, les ententes peuvent porter sur trois aspects : la prévention, l'enquête ou l'intervention d'urgence.

Tableau des résultats des interventions réalisées en milieu scolaire

	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Arrestation liée aux drogues	1 284	1 438	1 242
Arrestation pour crime contre la personne	1 639	1 323	871
Arrestation pour crime contre la propriété	755	775	740
Non-respect des conditions de liberté surveillée	69	60	87
Autre motif	126	187	220
Total des arrestations	3 873	3 783	3 160



Programmes ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines)

Dans le but d'enrayer le commerce illicite de tabac et d'alcool, la Sûreté participe aux programmes ACCES Tabac et ACCES Alcool. Ces programmes ont pour objectifs de :

- protéger l'intégrité du régime fiscal québécois;
- rétablir l'ordre et augmenter la probité dans le secteur du commerce du tabac et de l'alcool;
- diminuer la concurrence déloyale pour assainir l'industrie;
- lutter contre ce type de criminalité, généralement sans plaignant.

Programme ACCES Tabac

Résultats du volet « Enquêtes individuelles » du programme ACCES Tabac

	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Dossier ouvert	1 421	1 190	1 234
PRODUIT SAISI			
Cartouche de cigarettes	257 007	265 272	255 976
Tabac en vrac 200 g ²	340	153	640
Tabac en vrac ou au kilo (en ballot)	22 340	84 564	42 417
Véhicule	57	72	61
Argent (en dollars)	1,5 M\$ ³	196 694 \$	71 205 \$

Programme ACCES Alcool

Subventionné en totalité par le ministère des Finances, le programme ACCES Alcool vise à contrer le commerce illégal d'alcool et l'exploitation d'appareils de jeux illégaux. Il comporte deux volets : les inspections systématiques et les enquêtes. La Sûreté fait des enquêtes pour localiser les débits clandestins et démanteler les réseaux illégaux de fabrication et de distribution de boissons alcooliques.

Par rapport aux années précédentes, les inspections ont permis de découvrir un plus grand nombre d'infractions. Cette augmentation est attribuable à une coordination accrue, à un bon ciblage des établissements et à une formation des policiers.

Résultats des volets « Enquête » et « Inspection » du programme ACCES Alcool

	2011-2012	2010-2011	2009-2010
VOLET « ENQUÊTE »			
Dossier ouvert	38	28	14
Litre de bière, de vin ou de spiritueux saisi	3 721	9 872	5 244
VOLET « INSPECTION »			
Inspection systématique	2 990	2 967	2 806
Inspection positive (donnant lieu à la constatation d'une infraction)	26 %	22,5 %	18 %
Litre de bière, de vin ou de spiritueux saisi	2 715	2 243	3 748
Appareil d'amusement en infraction	175	99	74

² Le tabac en vrac (200 g) est placé dans un sac de type « Ziploc » qui s'apparente au sac de tabac du marché alors que les ballots sont d'immenses sacs poubelles (contenant des feuilles entières ou grossièrement coupées). Ce sont deux produits du tabac distincts, destinés à différents usages.

³ Mentionnons que 2011-2012 fut une année record sur le plan des saisies de devises de toutes sortes.



L'alerte AMBER (Alerte médiatique but enfant recherché)

L'alerte Amber est un système d'information rapide, mis en place lorsqu'un enlèvement d'enfant avec risque imminent pour sa vie est signalé. Au cours de la dernière année, il y a eu quatre demandes de déclenchement d'une alerte mais, heureusement, tous les enfants ont été retrouvés avant qu'elle ne soit activée. Depuis son implantation en 2003, l'alerte Amber a donné lieu au déclenchement de huit alertes qui ont permis de retrouver neuf enfants sains et saufs.

Lors de la disparition d'un enfant, les médias sociaux sont un atout pour les policiers. Le compte Twitter de la Sûreté est l'un de ces nouveaux véhicules de transmission qui contribuent à optimiser les recherches. Le Québec est l'une des premières juridictions parmi les États américains et les provinces canadiennes à utiliser Twitter pour diffuser les alertes Amber.

Par ailleurs, en date du 20 février 2012, plus de 12 000 personnes ont accepté de recevoir les alertes AMBER du Québec sur leur appareil sans fil.

L'avis de recherche Adam (Avis de disparition assistance médiatique)

L'avis de recherche a pour objectifs de :

- localiser les personnes vulnérables plus rapidement;
- cibler les personnes vulnérables qui ne répondent pas aux critères de l'alerte Amber;
- doter les policiers du Québec d'un nouvel outil d'enquête;
- servir, dans certains cas, d'outil complémentaire ou préliminaire à l'alerte Amber;
- s'assurer de la mobilisation des médias dans la région où une disparition survient;
- capter l'attention du public.



Le comité sur l'avis de recherche Adam a présenté le programme à plusieurs partenaires. Son adoption, par l'ensemble des organisations policières et le ministère de la Sécurité publique, devrait se faire prochainement.



Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRES)

Depuis quelques années, des établissements d'enseignement ont été le théâtre d'événements violents impliquant des personnes armées ou des tireurs actifs. Cette réalité a amené la Sûreté du Québec à créer le Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRES) afin d'intervenir efficacement lors d'une situation d'urgence de ce type.

Au 31 mars 2012, des pratiques de confinement barricadé ont eu lieu avec le personnel dans 41 % des 1 539 établissements scolaires, et avec les élèves dans 6% de ces établissements. De plus, des vidéos de simulation de tireurs actifs ont été vues par 94 % du personnel.

Finalement, diverses activités de communication ont été tenues afin de faire connaître le PRES et de développer une démarche de prévention, de détection, et d'évaluation de la menace.

ASSISTANCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Assistance et services spécialisés : pour un partenariat efficace!

Pour répondre à la diversité des mandats qui lui sont confiés, la Sûreté du Québec a développé, au fil des ans, des services de soutien hautement spécialisés exigeant des équipements de pointe. En plus d'intervenir sur son propre territoire, la Sûreté fait bénéficier toute la communauté policière de son expertise. Elle agit ainsi en complémentarité avec les forces policières municipales du Québec en leur offrant des services professionnels aussi variés que la polygraphie, la récupération d'explosifs, la cybersurveillance et l'analyse de scènes de crime, comme en témoigne le tableau suivant.

Activités policières de soutien

	2011-2012		
	Assistance	Missions Sûreté du Québec	Total
Groupe d'intervention tactique	68	278	346
Mission de surveillance physique	60	2 233	2 293
Scène de crime	1 731	6 171	7 902
Pièce à conviction traitée en laboratoire	4 271	8 908	13 179
Traitement de fiches d'empreintes dactyloscopiques	20 418	30 684	51 102
Réalisation de portraits-robots	77	46	123
Polygraphie	142	242	384
Entrevue spécialisée (hypnose, entretien cognitif)	28	29	57
Profilage et psychologie judiciaire	54	171	225
Perquisition informatique	160	522	682
Cybersurveillance	118	699	817
Enquête de collision ⁴	45	312	357
Plongeur	55	350	405
Technicien en explosifs	50	1 105	1 155
Équipe cynophile	288	844	1 132

⁴ Ces données sont compilées selon l'année civile, de janvier à décembre.

Contrôle des armes à feu

Le nombre de permis d'armes à feu délivré aux particuliers durant l'exercice financier 2011-2012 correspond à une augmentation de 15 % par rapport à celui de l'exercice financier précédent. Par ailleurs, des 93 554 permis délivrés, 75 % correspondent à un renouvellement de permis d'armes à feu (qui se fait tous les cinq ans).

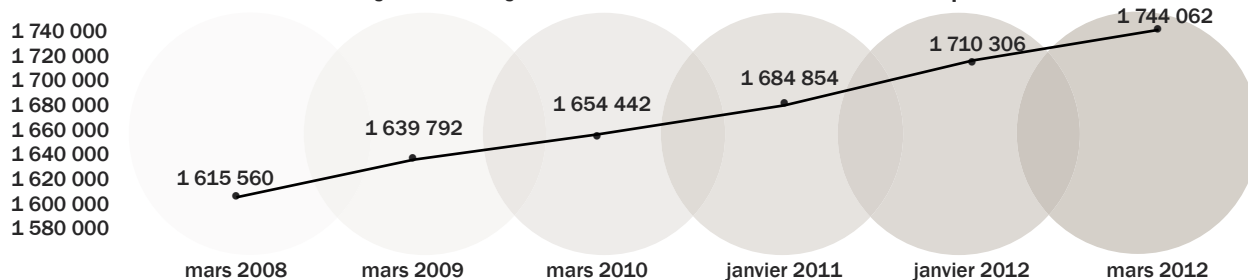
L'augmentation du nombre de permis d'armes à feu pour entreprises s'explique par le fait que la validité de ce permis est de trois ans pour les activités qui incluent les armes à feu et de deux ans pour celles liées aux munitions. Les données présentées incluent les nouvelles demandes, les renouvellements ainsi que les permis délivrés à la suite d'une demande de modification des activités commerciales. Le renouvellement massif des permis d'entreprises prendra fin en avril 2012.

Le nombre de permis généraux d'explosifs délivrés correspond à une augmentation de 74 % par rapport à celui de l'exercice financier précédent. Une telle augmentation découle, d'une part, du développement du Nord québécois, dont plusieurs sites requièrent des permis d'explosifs et, d'autre part, de la construction du barrage hydroélectrique de la Romaine à Havre-Saint-Pierre.

Au 31 mars 2012, le Québec comptait 498 788 titulaires de permis d'armes à feu valides et 1,7 million d'armes à feu étaient enregistrées au Registre canadien des armes à feu. De ce nombre, 1,6 million d'armes à feu sont des armes à feu sans restriction.

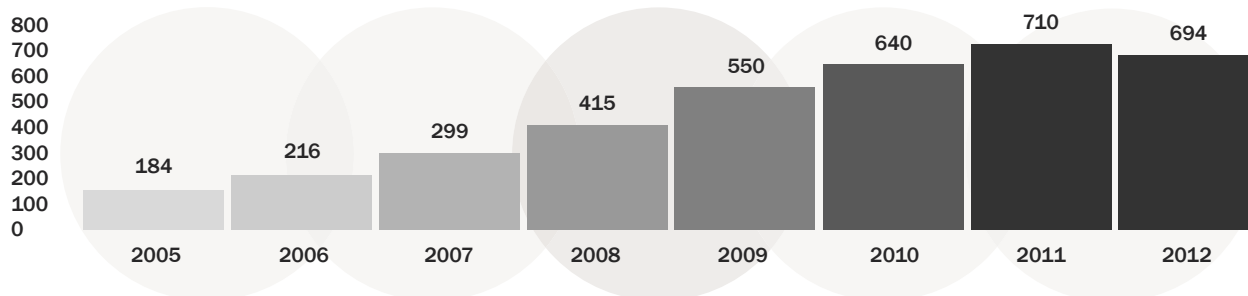
Permis délivré	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Permis d'armes à feu pour particuliers	93 554	81 086	94 175
Permis d'armes à feu pour entreprises	541	383	113
Permis généraux d'explosifs	6 589	3 797	3 523
Permis de dépôt d'explosifs	841	962	791
Permis de vente d'explosifs	8	6	7
Permis de transport d'explosifs	342	309	326

Évolution du nombre d'armes à feu enregistrées au Registre canadien des armes à feu sur le territoire québécois



Selon une étude de l'Institut national de santé publique du Québec, la *Loi sur les armes à feu* (L.C., 1995, ch. 39) permet de sauver annuellement 300 vies au Canada (250 suicides et 50 homicides)⁵.

Évolution du nombre moyen d'interrogations quotidiennes au RCAFED par les policiers québécois



Le Registre canadien des armes à feu en direct (RCAFED) continue d'être un outil de travail pour les policiers québécois. En 2012, ces derniers l'ont consulté en moyenne 694 fois par jour (entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 mars 2012).

⁵ Mémoire déposé au Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes sur le projet de loi C-391, *Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les armes à feu* (auteurs : Michel Lavoie et autres).

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

La Sûreté procède annuellement à de nombreuses vérifications d'antécédents judiciaires, aussi nommées « habilitations sécuritaires ». Ces vérifications sont faites à partir des banques de renseignements policiers et de certaines sources accessibles au public. Ce processus contribue au maintien de l'intégrité des institutions étatiques ainsi qu'à la sécurité et au bien-être des citoyens.

Cette année, une nouvelle entente concernant la vérification des antécédents judiciaires a été signée avec l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour l'habilitation des membres de son personnel.

En 2011-2012, le nombre de vérifications d'antécédents a augmenté de plus de 53 % par rapport à l'année précédente, avec 39 041 vérifications de plus qu'en 2010-2011. Cette augmentation s'explique en partie par la forte demande provenant de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) à la suite des inondations en Montérégie.

De plus, après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la Loi sur la sécurité privée en 2010 et de la création du Bureau de la sécurité privée, de nouveaux domaines d'activité, serrurerie, systèmes électroniques de sécurité, convoyage de biens de valeurs et activités-conseils de sécurité, ont été assujettis à l'obligation de vérification des antécédents judiciaires.

Évolution du nombre de vérifications d'antécédents





RESSOURCES HUMAINES

Pour accomplir sa mission sur l'ensemble du territoire québécois, la Sûreté du Québec comptait 7 360 postes autorisés, policiers et civils, au 31 mars 2012.

Répartition des effectifs policiers et civils

	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Policier	5 597	5 520	5 466
Civil	1 763	1 743	1 743
Total	7 360	7 263	7 209

Tous ces effectifs sont répartis dans les dix districts et au Grand quartier général. Cette distribution est déterminée en fonction des critères suivants : la population, la superficie du territoire, la charge de travail et les particularités régionales. Le tableau qui suit fait état de cette distribution.

Répartition des effectifs par district

Afin de mieux répondre aux besoins sur le terrain et de livrer les services en lien avec la mission de la Sûreté, une réorganisation interne a donné lieu à une nouvelle répartition des employés autorisés qui se traduit par une augmentation du nombre d'effectifs en région et une diminution, au Grand quartier général.

DISTRICT	2011-2012 ⁶		2010-2011		2009-2010	
	POLICIER	CIVIL	POLICIER	CIVIL	POLICIER	CIVIL
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	450	85	446	86	442	85
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277	54	274	54	268	53
Capitale-Nationale–Chaudière–Appalaches	778	120	766	120	560	105
Mauricie–Centre-du-Québec	599	109	572	104	565	102
Estrie	328	72	325	66	316	66
Montréal–Laval–Laurentides–Lanaudière	766	148	735	147	673	140
Outaouais	220	45	212	45	208	46
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec	327	57	317	58	317	58
Côte-Nord	205	45	207	45	206	45
Montérégie	893	143	893	147	705	131
Grand quartier général (GQG)	754	885	773	871	1 206	912
TOTAL	5 597	1 763	5 520	1 743	5 466	1 743

⁶ Correction des données de 2010-2011 à la suite d'une erreur dans la répartition des postes autorisés par district.

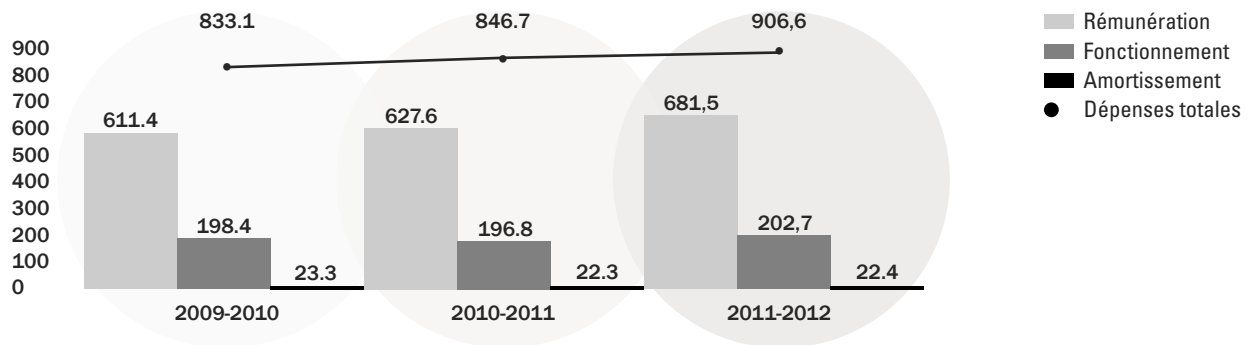
Répartition des effectifs selon la catégorie d'emploi

CATÉGORIE D'EMPLOI	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Directeur général et directeur général adjoint	5	5	5
Inspecteur-chef	19	20	24
Inspecteur	49	51	56
Capitaine	100	105	114
Lieutenant	246	242	227
Sergent	1 940	1 906	1 890
Agent, agent sur appel et horaire variable	3 238	3 191	3 150
Total partiel	5 597	5 520	5 466
Cadre supérieur et intermédiaire	54	51	55
Professionnel	359	344	337
Personnel de bureau, personnel technique et ouvrier	1 350	1 348	1 351
Total partiel	1 763	1 743	1 743
Total général	7 360	7 263	7 209



RESSOURCES FINANCIÈRES

Évolution des dépenses de la Sûreté du Québec
(incluant la *Loi sur les armes à feu*)





RESSOURCES MATÉRIELLES

Pour s'acquitter de sa mission et répondre adéquatement aux besoins de ses clients, la Sûreté du Québec utilise diverses ressources matérielles. Elle dispose notamment de 226 terrains et immeubles, incluant le Grand quartier général, les quartiers généraux des districts, les postes de police, les entrepôts, les résidences, les stationnements et les terrains utilisés pour l'équipement de télécommunication. Le parc de véhicules constitue également une partie importante des ressources matérielles dont dispose la Sûreté pour ses opérations.

Parc de véhicules de la Sûreté du Québec

TYPE DE VÉHICULES	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Autobus (minibus)	6	9	10
Minifourgonnette	185	180	173
Bateau	84	79	74
Camion	24	25	26
Fourgonnette	137	122	127
Hélicoptère	3	3	3
Automobile	2 418	2 348	2 307
Utilitaire 4 X 4	113	109	108
Motoneige	164	153	153
Motocyclette	56	57	58
Quad	165	154	155
Total	3 355	3 239	3 194



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La Sûreté du Québec continue de contribuer à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) en déployant des policiers sur le territoire d'Haïti.

Cette année, la Sûreté a déployé 26 policiers qui ont occupé des postes de premier plan, notamment en matière d'élaboration de stratégies et de programmes de développement de la Police nationale haïtienne. De plus, depuis le séisme dévastateur de janvier 2010, près de 500 000 personnes habitent toujours dans les camps de déplacés, ce qui donne lieu à plusieurs problématiques de sécurité. Les policiers affectés aux missions internationales se voient donc attribuer la responsabilité de maintenir l'ordre dans ces camps.



COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS POLICIÈRES

Le long de la frontière canado-américaine, la Sûreté dessert 14 municipalités régionales de comté (MRC) dont la vie économique et culturelle est marquée par la proximité avec les États-Unis et avec la frontière. Pour lutter contre la criminalité commune aux deux pays et pour donner le meilleur service possible aux citoyens québécois, la Sûreté établit des partenariats et des alliances à long terme avec ses homologues américains. À titre d'exemple, à l'occasion du long congé de Pâques en 2011, la Sûreté a lancé une opération Catalyseur et effectué des opérations conjointes en sécurité routière avec les services policiers des États de New York, du Maine, du Vermont et du New Hampshire ainsi qu'avec la police provinciale de l'Ontario. Lors de cette journée, les policiers ont remis divers constats d'infraction concernant la vitesse, l'omission de porter la ceinture et l'utilisation du cellulaire au volant. Cette première opération Catalyseur, découlant du programme ÉPIC, visait à démontrer aux usagers de la route que la sécurité routière n'a pas de frontières.

Afin de lutter contre une criminalité commune, la Sûreté a participé à plus d'une trentaine de rencontres (colloques, forums, programmes d'échanges, missions diplomatiques) avec différentes organisations policières américaines. Par exemple, elle a organisé un premier atelier de coopération technique avec la Vermont State Police. De plus, elle a instauré des échanges entre les patrouilleurs de la Sûreté et ceux de la Maine State Police. La Sûreté prévoit étendre ces activités à l'ensemble de ses homologues frontaliers.

PROJET « CONCEPT »

Depuis septembre 2010, la Sûreté collabore au projet pilote « Concept » de concert avec la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada. Cette initiative a pour but d'augmenter la présence policière le long de la frontière américaine et d'en analyser les effets sur la contrebande, le trafic illégal et l'immigration clandestine.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET RENFORCEMENT DE L'INTÉGRITÉ FINANCIÈRE

La Sûreté a aussi continué à collaborer avec ses partenaires européens, particulièrement en France. Mentionnons notamment le projet de coopération en matière de lutte contre la corruption et de renforcement de l'intégrité financière soutenu par la Commission permanente de coopération franco-québécoise.

POLICE DE PROXIMITÉ

La Sûreté, qui héberge le siège social de FRANCOPOPOL, a également participé à plusieurs projets au sein de la Francophonie. Parmi ceux-ci, notons l'envoi d'un officier en Tunisie pour une mission de formation d'un mois. Ce dernier a pu faire connaître l'approche de police de proximité et de relations avec les citoyens préconisée par la Sûreté devant une centaine de gestionnaires des forces de sécurité tunisiennes.

RECHERCHE ET SAUVETAGE

Un officier de la Sûreté a été élu coprésident du Comité national en recherche et sauvetage, et représentant des provinces et territoires canadiens, pour un mandat de deux ans. Une première pour un Québécois au sein de ce comité pancanadien.

Les partenariats établis avec les centres de santé et de services sociaux, les centres d'aide aux victimes d'actes criminels, les centres de détention, les comités d'établissements scolaires et les tables de concertation favorisent une meilleure communication lors des interventions, une plus grande compréhension du rôle de chacun des intervenants et un partage plus efficace de l'information.

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ

La Sûreté a fait deux sondages au cours de l'année 2011-2012 sur les engagements qu'elle a pris dans son plan stratégique et sa déclaration de services aux citoyens.

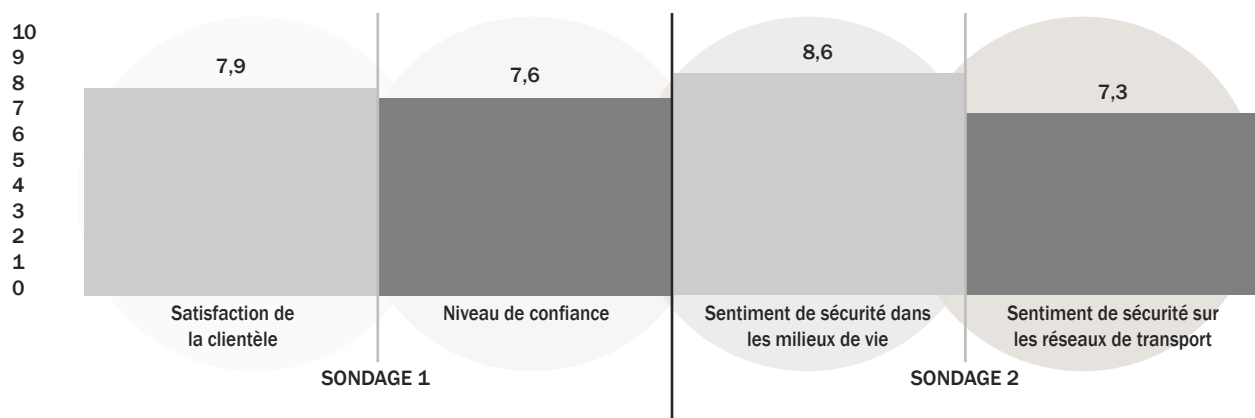
1. Le premier sondage mesure la satisfaction de la clientèle au sujet de son dernier contact avec un membre de la Sûreté du Québec et son niveau de confiance envers l'organisation.
2. Le second porte sur le sentiment de sécurité des citoyens dans leur milieu de vie et sur les réseaux de transport.

L'indice de satisfaction globale des citoyens est de 7,9 sur 10. Ce résultat est satisfaisant, puisqu'il inclut l'opinion d'une proportion importante de citoyens interceptés par un policier (42 %). L'indice de confiance des citoyens envers la Sûreté est par ailleurs de 7,6 sur 10. La confiance est plus élevée chez les personnes ayant contacté la Sûreté (7,8) que chez les personnes interpellées par celle-ci (6,9 sur 10).

Le sentiment de sécurité des citoyens dans leur milieu de vie atteint 8,6 sur 10. Pour la Sûreté, cet indice est un indicateur important de sa présence et des effets de ses interventions.

En ce qui concerne le sentiment de sécurité sur les réseaux de transport (incluant les sentiers récréotouristiques et les plans d'eau), l'indice est de 7,3 sur 10.

Résultats des sondages de la Sûreté du Québec en 2011-2012



2011-2012



Rapport d'activités

www.sq.gouv.qc.ca

ISBN 978-2-550-66661-5 • Dépôt légal 2012 - Bibliothèque et Archives nationales du Québec